

Date de l'établissement
28.11.2019r.

FICHE TECHNIQUE

Date de la mise à jour:
28.11.2019r.

Page 1 de 2

Nom du produit: V650 i V560 Filtre de plafond pour les cabines de peinture, ISO16890, ePM10 55 %, ePM10 50 %

Description et utilisation.

Les tapis non-tissés de type V650 et V560 sont particulièrement utilisés dans la phase finale de filtration de l'air d'admission dans les cabines de vernissage comme un filtre de plafond pour une purification en profondeur de l'air dans les systèmes de peinture par pulvérisation. Ils sont largement utilisés comme des filtres pour un nettoyage en profondeur dans tous les systèmes de ventilation à mouvement d'air forcé.

Description du matériau.

Un média filtrant monté progressivement avec les fibres 100% polyester les plus fines et les plus durables. Les fibres sont thermosoudées et activées par un liant. Le côté d'air pur est renforcé par un tissu en polyester tissé.

Il ne contient pas de silicone.



Test de classe de filtration selon PN-EN ISO16890:
--

Institut central pour la protection du
Rapport du test :
NC5/190304

Paramètres du matériau :Dane materiału:

Résistance à l'humidité 100% r.F.
Résistance thermique jusqu'à 80C.
Résistance au feu
conforme a DIN 53438

Dimensions :

Rouleaux : 20m x 2,1m; 20m x 1,6m; 20m x 1,2m
--

Coupés selon les dimensions du client

Caractéristiques spéciales.

Les matériaux non-tissés pour la filtration fine V650 i V560 sont appréciés notamment grâce à leurs paramètres, tels que :

- une fixation des fibres progressive, une activation par un liant
- un tissu en polyester tressé du côté air pur.

Il en résulte une capacité particulièrement élevée à retenir et à accumuler la poussière assurant une fiabilité à long terme. Le tissu en polyester tressé augmente la stabilité du non tisse filtrant, empêche la pénétration de la poussière et les dommages mécaniques potentiels lors du montage. Les V650 et V560 possédant une capacité optimale de capture et garantissant les meilleurs résultats de peinture sont des équipements standard dans la production automobile.

Information ci-dessus correspond à l'état actuel de notre connaissance des produits et des possibilités d'utilisation. Cela ne garantit pas de qualité spécifique ni d'aptitude à l'emploi dans les conditions particulières. Respectez les instructions et les précautions figurant sur l'étiquetage des produits et sur la fiche de données de sécurité. Nous ne prenons aucune responsabilité si le résultat final est affecté par des facteurs hors de notre contrôle.

Date de l'établissement
28.11.2019r.

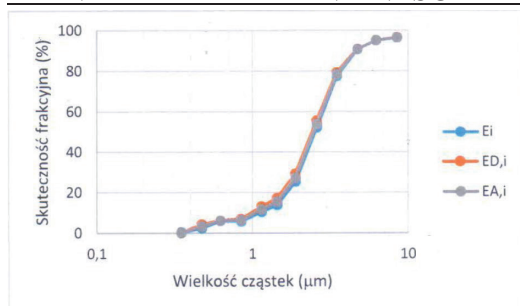
FICHE TECHNIQUE

Date de la mise à jour:
28.11.2019r.

Page 2 de 2

Nom du produit: V650 i V560 Filtre de plafond pour les cabines de peinture, ISO16890, ePM10 55%, ePM10 50%

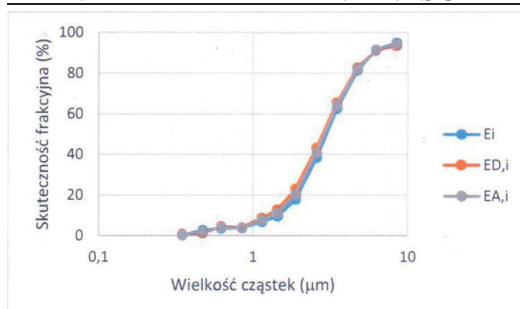
Test V650 conforme à PN-EN ISO16890 : 2017-01.



Testé sur 0,372 m² de la surface effective filtrante valeur nette:

1. La capture en fonction du mouvement de la poussière à un certain débit d'air.
2. L'efficacité en fonction du mouvement de la poussière à un certain débit d'air.
3. La perte de pression en fonction du mouvement de la poussière à un certain débit d'air.
4. La perte de pression en fonction du débit d'air de début.

Test V560 conforme à PN-EN ISO16890 : 2017-01.



Paramètres V650 ePM10 50% conformes à PN-EN ISO 16890 : 2017-01	
capture (Am)	96%
débit d'air nominal	900m ³ /h
perte de pression finale recommandée	450Pa
capacité de rétention de poussière	330g/m ²
épaisseur	27mm
poids	600g/m ²

Paramètres V560 ePM10 50% conformes à PN-EN ISO 16890 : 2017-01	
capture (Am)	95%
débit d'air nominal	900m ³ /h
perte de pression finale recommandée	400 Pa
capacité de rétention de poussière	310 g/m ²
épaisseur	22mm
poids	510g/m ²

Information ci-dessus correspond à l'état actuel de notre connaissance des produits et des possibilités d'utilisation. Cela ne garantit pas de qualité spécifique ni d'aptitude à l'emploi dans les conditions particulières. Respectez les instructions et les précautions figurant sur l'étiquetage des produits et sur la fiche de données de sécurité. Nous ne prenons aucune responsabilité si le résultat final est affecté par des facteurs hors de notre contrôle.